

CONSEIL D'ETAT DE LA  
REPUBLIQUE ET CANTON DE  
GENEVE  
Case postale 3964  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
1211 Genève 3

Genève, le 16 juin 2020

## **Suppression de voies de circulation pour le trafic motorisé**

---

Monsieur le Président,  
Monsieur le Vice-Président,  
Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,

Nous nous permettons de vous adresser ces lignes en notre qualité d'associations membres du Groupement Transports et Economie (GTE), qui a comme objectif de défendre une politique des transports axée sur les besoins de l'économie genevoise.

En effet, suite à la suppression de plusieurs voies de circulation automobile au profit de la mobilité douce, des transports publics, ainsi que la création de divers autres aménagements, nous devons porter à votre connaissance une fronde sans précédent de la part de très nombreuses entreprises et artisans qui sont victimes de ces mesures et souffrent de pertes de temps conséquentes dans le trafic depuis que lesdites mesures ont été mises en œuvre. Transports, dépannages d'urgence, livraisons, levée des ordures, services à la personne, etc., la liste est longue. Ces entreprises comprennent d'autant plus mal cette situation qu'elles ressortent particulièrement éprouvées d'une très grave crise et qu'elles font tout leur possible pour reprendre une activité normale indispensable à la pérennité de notre prospérité cantonale.

Les livraisons au centre-ville sont rendues difficiles à l'excès et pénalisent autant les entreprises que les clients. Les difficultés d'accès impactent également les clients des entreprises/commerçants situés en ville et ces difficultés ne vont faire qu'encourager le commerce transfrontalier plus facilement accessible et ce dès l'ouverture des douanes le 15 juin 2020.

Or, si nous pouvons partager les inquiétudes gouvernementales concernant l'impact sur la mobilité que le déconfinement pourrait produire, du fait d'une préférence post-pandémique pour les transports individuels motorisés et d'une baisse concomitante de la fréquentation des transports publics, nous relevons que ces mesures ont été décidées sans aucune concertation avec les milieux représentant tant les entreprises que les usagers et qu'elles ont été mises en place sans communication aux intéressés qui les ont découvertes, au mieux par les médias, au pire par les embouteillages générés devant leur pas de porte. Nos très nombreuses observations montrent de façon évidente des situations pires qu'avant le confinement, alors que la charge de trafic est encore très largement inférieure à ce qu'elle était à l'époque. Si un transfert modal vers la mobilité douce, singulièrement le vélo peut être observé, son ampleur reste à démontrer et même s'il atteignait un taux record en Suisse, il ne compenserait que de façon très partielle les pertes de capacités pour le trafic automobile.

De surcroît, les transports publics souffrent également de cette situation puisque de nombreux cas de blocages sont observés (comme par exemple au Boulevard Georges-Favon où des agents privés ont dû être engagés dans l'urgence pour régler la circulation).

## Groupement Transports et Economie

Les marquages fantaisistes parfois choisis et certains aménagements tout aussi ineptes (doublement d'une voie existante à l'avenue du Mail avec dorénavant une largeur d'environ 6 mètres !) ne contribuent pas à apaiser la situation.

Au demeurant, la LMCE (loi pour une mobilité cohérente et équilibrée), invoquée à l'appui de ces mesures, prévoit une gestion par zones (principe que ces mesures battent en brèche en raison de leur manque de cohérence et d'accompagnement), ainsi que l'intangibilité du U lacustre comme composante de la moyenne ceinture, ce que la suppression d'une voie de circulation automobile sur les quais de la rive droite viole.

Enfin, lors d'une séance avec le Département des infrastructures qui se voulait de concertation le 9 juin dernier, nous avons appris que les mesures que l'on nous promettait réversibles au cas où elles se révéleraient pires que le mal (ce qui est manifestement le cas), à l'essai durant 60 jours, seraient non seulement intégralement maintenues sans discussion possible, mais que leur prolongation et leur pérennisation sont déjà engagées.

Les milliers d'entreprises et les dizaines de milliers d'emplois que nous représentons méritent mieux que des décisions à l'emporte-pièce, sans aucune concertation, ainsi que des promesses non tenues.

Nous vous demandons donc de rétablir au plus tard à l'échéance des 60 jours les voies de circulation supprimées sur les axes routiers structurants et surtout de réunir sans tarder et à un rythme soutenu durant l'été les principaux acteurs de la mobilité du canton, pour trouver des solutions pragmatiques et réfléchies, à mettre en œuvre à la rentrée, dans l'intérêt de toutes et tous.

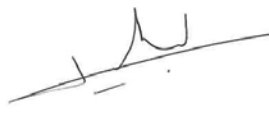
Convaincus de votre capacité à entendre cet appel, de votre attachement aux entreprises et artisans de ce canton, nous restons persuadés de votre volonté d'apaiser les fronts dans ce dossier, dans l'esprit du compromis que la LMCE sous-tend, et de ne pas ranimer la guerre des transports.

Vous remerciant par avance de la suite que vous voudrez bien apporter à la présente et demeurant dans l'intervalle à votre entière disposition pour tout complément, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, nos salutations distinguées.



Sophie Dubuis  
Présidente

Fédération du Commerce  
Genevois (FCG)



Thierry d'Autheville  
Président

Association des  
Parkings du  
canton de Genève  
(AParGE)



Pascal Vandenberghe  
Président

Trade Club



Yvan Slatkine  
Président

Fédération des  
Entreprises  
Romandes Genève  
(FER Genève)

## Groupement Transports et Economie



Thierry Bolle  
Président

Union Professionnelle  
Suisse de l'Automobile  
Section genevoise  
(UPSA)



Vincent Subilia  
Directeur général

Chambre de  
Commerce, d'Industrie  
et des services de  
Genève (CCIG)



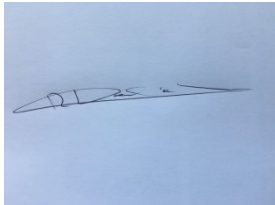
François Membrez  
Président

Touring Club Suisse  
section de Genève  
(TCS)




Pierre-Alain L'Hôte  
Président

Fédération Genevoise  
des Métiers du  
Bâtiment (FMB)



René Desbaillets  
Président

Automobile Club Suisse  
section de Genève  
(ACS)



Richard Maury  
Président

Association Genevoise  
des Entreprises de  
Transport  
(AGET)



Christophe  
Pradervand  
Président

Association Suisse  
des Transports  
Routiers  
Section genevoise  
(ASTAG)



Yves Menoud  
Secrétaire patronal

Nouvelle Organisation  
des Entrepreneurs  
(NODE)